

# COMITÉ DE COORDINATION FAO/OMS POUR L'EUROPE

30<sup>e</sup> session

Astana, Kazakhstan, 3 - 7 octobre 2016

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

### Répartition des Compétences

entre l'Union Européenne et ses Etats membres selon l'article II paragraphe 5  
du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du Document
1.	Adoption de l'ordre du jour <b>Compétence Etats membres.</b> <b>Vote Etats membres.<sup>1</sup></b>	CX/EURO 16/30/1
2	Allocution principale sur la résistance aux antimicrobiens <b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Union européenne.</b>	CX/EURO 16/30/2
3 a)	Situation de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments dans les pays de la région <b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etats membres.</b>	CX/EURO 16/30/3
3 b)	Établissement des priorités relatives aux besoins de la région et aux approches possibles pour les aborder <b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etats membres.</b>	CX/EURO 16/30/4
4	Utilisation des normes du Codex dans la région: pertinence des normes régionales existantes et nécessité de nouvelles normes <b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etats membres.</b>	CX/EURO 16/30/5

<sup>1</sup> L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

5	<p>Questions découlant de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires</p> <p><b>Compétence Etats membres.</b> <b>Vote Etats membres.</b></p>	CX/EURO 16/30/6
6	<p>Travaux du Codex pertinents pour la région</p> <p><b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etats membres.</b></p>	CX/EURO 16/30/7
7	<p>Suivi de la mise en oeuvre du Plan stratégique du Codex pour 2014-2019 (Plan stratégique pour le CCEURO pour 2014-2019 – État d'avancement de la mise en oeuvre)</p> <p><b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etats membres.</b></p>	CX/EURO 16/30/8
8	<p>Politique de gestion des langues au sein du CCEURO</p> <p><b>Compétence Etats membres.</b> <b>Vote Etats membres.</b></p>	CX/EURO 16/30/9
9	<p>Participation active des parties prenantes concernées dans les activités nationales du Codex</p> <p><b>Compétence Etats membres.</b> <b>Vote Etats membres.</b></p>	CX/EURO 16/30/10
10	<p>Nomination du Coordonnateur</p> <p><b>Compétence Etats membres.</b> <b>Vote Etats membres.</b></p>	CX/EURO 16/30/11
11	<p>Autres questions</p> <p>Liens entre les politiques, stratégies et directives de la FAO et de l'OMS et les travaux du Codex Question pour information découlant de la soixante et onzième session du Comité exécutif et de la trente-neuvième session de la Commission du Codex Alimentarius</p> <p><b>Compétence Etats membres.</b> <b>Vote Etats membres.</b></p>	CX/EURO 16/30/12
12	<p>Date et lieu de la prochaine session</p> <p><b>Compétence Etats membres.</b> <b>Vote Etats membres.</b></p>	

<b>13</b>	<b>Adoption du rapport</b> <b>Compétence Etats membres.</b> <b>Vote Etats membres.<sup>2</sup></b>	
-----------	--	--

---

<sup>2</sup>L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.